

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Siège Social : 3 Place de la Petite-Hollande. NANTES

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons
des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac
de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
147.15 pour la Confédération des Vignerons,
270.81 pour le Syndicat de Défense.

Un Brin de Causette...



La parole est d'argent, le silence est d'or... Alors pourquoi qu'on fait tant de discours et de communications, sur la situation financière, qu'étaient excellentes — au dire de nos

grand Argentier ! Pourquoi qui poursuivait un grand quotidien, pour « double allégation mensongère, de nature à porter atteinte au crédit public ; infraction à l'article 1^{er} de la loi du 18 août 1936 »... alors que d'en haut de la tribune du Sénat, le rapporteur général du budget avait jeté un cri d'alarme, sur l'état de la Trésorerie et annoncé des choses dix fois pire ?

C'est pu l'instant de faire la polémique de l'autruche, comme si qu'en nous bandant les yeux on serait garanti du danger. Vouloir masquer la Vérité, c'est y point la faire sortir de plus belle et tout nue, d'un puits ouasin ? Et pis c'est des secrets de poulichinelles, pisque chacun étant à même de connaître les côtes de la Bourse, qu'est comme le baromètre de la situation. Y avait point besoin de certificats d'études pour savoir quand c'est que les valeurs baissent, ni d'être bachelier pour connaître les taux-taux du 3 % et des autres rentes... La T.S.F. chante à tous les vents — et les pauvres égarés continuant à déchanter, comme si qu'on leur arrachait des plumes à chaque coup.

« Il est possible — avant dit M. Abel Gardey — de chiffrer maintenant le déficit de l'exercice 1936. Celui-ci atteint le chiffre de 8 milliards 882 millions... L'industrie nationale est dans le marasme, sauf la métallurgie ; notre commerce extérieur est en régression et, tandis que la production augmente dans les autres pays, la nôtre reste de 30 % en deçà des chiffres antérieurs à la crise. En ce qui concerne la Trésorerie, le ministre des Finances a chiffré à 20 milliards ses besoins pour les trois derniers trimestres de l'année. En réalité cette évaluation est insuffisante. La situation demeure grave pour le Trésor, qui est obligé de recourir à l'emprunt... »

Arrêtons là, les paroles de M. le rapporteur général... Nous voudrions point être poursuivis, à nos tour, pour « atteinte au crédit de l'Etat ». Le pus malheureux, c'est que l'Etat c'est nous — et que c'est not' gallette qui fondant comme les frigé-erèmes.

Mais les minisses sont jamais à court d'explications. Y venant nous raconter que terribles les pays traversent des crises économiques, monétaires ou financières ; qui avant ben d'autres trésoreries dans l'embaras ; qui fallant des alignements, des rajustements, des égalisations et tout le tremblement... Et, qu'après tout, des pays qui regorgent d'or (comme les Etats-Unis et l'Angleterre) sont quasiment pus gênés que le nôtre, pisque y ne savent qu'en faire !

L'avenir nous apprendra le reste... Mais comme dans la fable du père Lafontaine, c'est nous qui ressemblant aux cigales. Après avoir chanté tout l'été, y nous restera pu qu'à danser — danser devant l'buffet dégarni !

maître Jeannot

Comment doit être fixé le prix du blé de la récolte 1937

On commence à parler beaucoup du prix du blé de la prochaine récolte.

Des chiffres sont lancés, qui ne reposent sur aucune base légale.

On dirait vraiment que ce prix de la récolte prochaine doit être fixé au hasard des circonstances ou dépendre d'une décision ministérielle.

Or, la loi du 15 août 1936 a précisé de façon minutieuse les conditions de la fixation du prix du blé par l'Office.

Le Parlement, au cours de discussions prolongées, a manifesté impérieusement sa volonté d'écarter tout arbitraire et toute considération qui ne soit pas strictement économique.

Il ne s'agit pas, cette année, de recommencer illégalement, comme en 1936, la fixation d'un prix arbitraire. Rappelons à ce sujet l'article 9 de la loi du 15 août 1936 :

« Dans la deuxième quinzaine d'août, le Conseil Central examinera les propositions des Comités départementaux et fixera le prix du blé à la production, compte tenu de l'importance de la récolte, par application au prix moyen des récoltes 1911, 1912, 1913, tel qu'il résulte de la cote officielle du Marché de Paris, d'un coefficient qui ne pourra en aucun cas être inférieur au coefficient de majoration moyen, par rapport à 1914, de l'indice pondéré du prix de la vie, des salaires, des produits ou objets d'utilisation courante dans les exploitations rurales, et de l'ensemble des charges pesant sur la production. »

Il est impossible, avant la deuxième quinzaine d'août, de faire un calcul définitif puisque les différents indices et coefficients, bases de ce calcul, se modifieront sans doute avant que l'Office soit appelé à se prononcer. En outre, toute provision chiffrée sur l'importance de la récolte est encore prématurée.

Pour couper court aux informations tendancieuses de nature à fausser l'opinion, nous avons établi un calcul provisoire, sur la base des indices et coefficients actuels.

Les documents que nous recevons en ce moment de tous les Groupements, sur les hausses des salaires, des frais et des charges de la production agricole, nous permettent d'affirmer que les coefficients — qui nous servent provisoirement de base de calcul — sont encore en cours d'augmentation et sont certainement inférieurs à ceux que l'Office devra enregistrer et utiliser dans deux mois et demi.

Calcul du prix de base

Pretons successivement les différentes bases de calcul fixées par la loi.

Prix moyen des récoltes 1911/1912/1913
Cote officielle : 27 fr. 717.

Voyons maintenant les trois coefficients :

I. — Indice pondéré du coût de la vie.

Le dernier indice trimestriel publié est celui de janvier-février-mars 1937, soit 581.

Cet indice, comme nous l'avons déjà expliqué dans notre précédent Bulletin, marque une hausse de 16,9 % sur l'indice de mars-avril-mai 1936. Les indices mensuels des prix de détail marquent une hausse moyenne de 26,7 %, hausse qui n'aura sa répercussion qu'à retardement dans l'indice trimestriel.

L'indice trimestriel dont l'Office devra tenir compte à la fin d'août sera donc certainement supérieur à 581.

II. — Les salaires.

Les salaires agricoles sont en ce moment même en pleine période de relèvement.

Les documents que nous avons réunis depuis quelques mois donnent pour les salaires agricoles (salaires directs et charges sociales) :

Coefficient moyen de 8,5, au mois de février 1937.

Ce coefficient est déjà inférieur à la réalité, il ne tient pas compte des augmentations en cours depuis le début de mai.

Nous ne serons fixés qu'un peu

plus tard sur ces augmentations qui permettront de fixer exactement le coefficient — supérieur à 8,5 — que l'Office devra adopter en août.

III. — Produits, objets d'utilisation courante dans les exploitations rurales et ensemble des charges pesant sur la production.

Nous rassemblons en ce moment une très abondante documentation sur la hausse des produits achetés par le cultivateur et des frais divers qui grèvent la production agricole.

Par rapport aux chiffres de juin-août 1936, le relevé des hausses est impressionnant. Le pourcentage de hausse varie en général de 30 à 90 %.

Les chiffres de 30 à 45 % sont les plus fréquents.

Un premier calcul de tous ces éléments, proportionnellement à ce qu'ils représentent dans l'ensemble des frais de la production, donne une majoration pondérée des frais, supérieure à 30 %.

La documentation complète sera réunie, publiée dès que possible, à l'usage de tous les Groupements avant les réunions des Comités départementaux.

Pour l'instant, désireux de rester volontairement modérés, nous retenons provisoirement le chiffre de 30 %.

Cette hausse porte le coefficient de l'ensemble des charges et frais de la production agricole (moins les salaires) au coefficient : 6,12.

Répetons-le, ce coefficient minimum sera certainement dépassé, lors de la mise au point définitive de notre documentation complète.

Coefficient « moyen ».

Le coefficient moyen par lequel

doit être multiplié le prix moyen des récoltes d'avant guerre ressort donc :

$$5,81 + 8,50 + 6,12 = 6,81$$

Prix de base.

Le prix de base à calculer, avant de faire intervenir l'importance de la récolte, serait donc :

$$27 \times 6,81 = 183 \text{ fr. } 70.$$

C'est par rapport au prix de base ainsi calculé que le Conseil de l'Office devra fixer le prix de la récolte 1937.

Il devra, pour cela, « examiner les propositions des Comités départementaux ». On ne peut rien en dire pour l'instant, sauf rappeler qu'en août 1936, ils concluaient au prix moyen de 100 francs.

Il devra encore et surtout « tenir compte de l'importance de la récolte ».

Tenir compte de l'importance de la récolte

Le prix de base étant ainsi déterminé par le calcul par rapport aux prix des trois dernières années d'avant guerre, le Conseil Central devra tenir compte de l'importance de la récolte.

C'est un élément du problème dont l'importance est capitale, puisque la rémunération du producteur dépend à la fois du prix de vente et de la quantité à vendre.

Le Parlement a d'ailleurs exprimé clairement son opinion à ce sujet.

Cette opinion, au mois de juillet 1936 pendant la discussion de la loi,

Bientôt... la Foire de Nantes

La XI^e Foire Commerciale de Nantes — retardée pour les raisons que l'on sait — sera inaugurée le jeudi 1^{er} juillet, et pendant douze jours, elle présentera une série de manifestations économiques des plus intéressantes.

Tout est au point et les derniers préparatifs sont poussés avec une activité fébrile. Dès le 20 juin les exposants pourront s'installer dans la partie du Grand Palais, en ciment armé, que la Foire doit occuper cette année. C'est dans ce bâtiment que seront placées quatre sections importantes de la Foire : Meubles, Electricité, Chauffage, Nouveautés.

Le Palais de l'Alimentation, celui des Arts Ménagers sont achevés. Le Salon de l'Automobile sera, cette année, remplacé par le Salon de l'Aviation. Le quartier réservé aux grands crus du Muséum connaît son habitude succès dans le nouvel emplacement qui lui est affecté, sous les arbres de l'ancien Parc des Sports. La partie agricole a, comme de coutume, fait l'objet de toutes les préoccupations des organisateurs. Les machines agricoles y seront largement présentées et offriront aux visiteurs, sous une forme nouvelle, les derniers modèles.

Voici, du reste, le calendrier des manifestations agricoles, qui se dérouleront durant la Foire :

Aviculture	
Jeudi 1 ^{er} juillet, ouverture de notre XI ^e Exposition Internationale d'Animaux de Basse-Cour, organisée par la Société Avicole de l'Ouest. Elle durera quatre jours, jusqu'au dimanche soir 4 juillet. Cette Exposition dépassera en ampleur celles des années précédentes. Vente de pochettes-surprises sous les auspices de la Société Avicole.	

Concours Chevalins	
Les samedi 3 et dimanche 4 juillet, pour la première fois à Nantes, Concours de Poulains et Pouliches. Se reporter au programme paru dans notre Bulletin du 22 mai. Le samedi, à 14 heures, opérations du Jury. Le dimanche après-midi, présentation et défilé des chevaux, au Champ de Mars.	

Exposition Canine	
Le jeudi 8 juillet, grande Exposition Canine, organisée par la Société Saint-Hubert de l'Ouest, pour les chiens de chasse et d'utilité. Outre les nombreux prix spéciaux, en nature et en espèces, deux coupes seront mises en compétition dans les races : Epagneul breton et Bouledogue français. Une innovation : A 15 heures, Ratodrome !	

Concours Bovins	
Les samedi 10 et dimanche 11 juillet, grand Concours départemental d'Animaux reproducteurs, pour nos trois races bovines : Maine-Anjou, Nantaise et Normande, organisé par la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure. Le programme détaillé a paru dans notre Bulletin du 6 mars.	

Produits Laitiers	
Du 1 ^{er} au 12 juillet, Exposition en faveur de la production du lait à la ferme et de ses dérivés : la crème et le beurre. Cette manifestation est placée sous le patronage de la Société d'Encouragement à l'Industrie laitière, des Services Agricoles et de la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure. Une section spéciale sera réservée au Contrôle laitier. D'énormes conférences traiteront tous les sujets intéressant la production du bon lait et la fabrication rationnelle du beurre.	

Comme on le voit, la XI^e Foire de Nantes restera la grande manifestation économique de la région : celle qui attire par milliers, chaque année, les visiteurs des huit départements de l'Ouest.

Front Paysan de la Loire-Inférieure

PAYSANS,

Le coude à coude est plus nécessaire que jamais.

On vient de lancer par la bouche d'un Président de Coopérative le prix de 150 francs pour la récolte de blé 1937, sous prétexte d'une augmentation de 10 % de la production sur l'année 36.

Ce prix est loin d'être suffisant, car il ne couvre même pas le prix de revient, il suffit de voir les champs de blé, pour se rendre compte que le rendement sera catastrophique.

De plus, vos charges ne font qu'augmenter :

Main-d'œuvre,
Machines agricoles,
Engrais,
tout ce que vous achetez

a augmenté de 61 % en moyenne, ce que vous vendez de 30 % seulement. Votre pouvoir d'achat a diminué depuis l'année dernière et cela, au moment où on va vous imposer de nouvelles charges, avec l'obligation des allocations familiales.

Venez tous à Ancenis...

Le 27 juin, à 15 heures, sur le terrain des Sports écouter des hommes qualifiés vous donner leur opinion sur les grands problèmes qui vous préoccupent.

La réunion placée sous la présidence de M. Raymond Lefeuve, président de la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure, vous entendra :

MM. Gautier, ouvrier agricole, des Jeunesses Paysannes ;

Bohnon, président de la Ligue des Paysans ;

Pointier, président de l'Association Générale des Producteurs de Blé ;

Dorgères, secrétaire général du Comité Central de Défense Paysanne.

Malgré la saison défavorable des grands travaux, la grande réunion d'Ancenis s'annonce comme devant réunir beaucoup de monde. La circulation automobile sera interdite en ville, le stationnement se fera obligatoirement dans les endroits suivants :

— Place Francis-Robert, pour les voitures arrivant par les routes d'Angers, Saint-Mars-la-Jaille, Mésanger, Saint-Géréon.

— Champ de foire, pour les voitures arrivant par les routes de Nantes, Couffé, Nort-sur-Erdre, par le Pont d'Ancenis.

D'autre part un train spécial partira de Châteaubriant à 12 h. 30 (heure nouvelle) et s'arrêtera pour prendre des voyageurs à toutes les gares du parcours.

Le service d'ordre sera assuré par les Chemises Vertes et des commissaires munis de brassards.

... et à Aigrefeuille

LE 27 JUIN

Au sujet de la grande réunion paysanne qui doit avoir lieu le dimanche matin 27 juin, à Aigrefeuille, nous apprenons que, à la demande du Comité d'organisation, M. le Curé d'Aigrefeuille a bien voulu retarder la grand'messe d'une demi-heure, en la fixant à 11 h. 30 (heure légale), ce qui permettra à de nombreux cultivateurs d'assister plus facilement à la réunion.

Nous rappelons que cette réunion aura lieu à 9 heures précises (heure légale), prairie de la Guindrie, Placée sous la présidence de M. Raymond Lefeuve, président de la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure, elle donnera à tous ceux qui s'inquiètent justement de l'avenir de la profession agricole et de tous les métiers se rattachant à la vie paysanne, l'occasion d'entendre les grands défenseurs de la terre que sont MM. Dorgères, secrétaire général du Comité Central de Défense Paysanne, et Pointier, président de l'Association générale des Producteurs de blé.

La région d'Aigrefeuille et les cantons voisins se montrent déjà vivement intéressés par l'annonce de cette réunion qui sera une affirmation de la solidarité paysanne.



CONGRÈS LAITIÈRE : Le Congrès et l'Assemblée générale de la C. G. L. auront lieu le mercredi 30 juin, au Centre Rural de l'Exposition Internationale (Porte Maillot). Des facilités de transport sont accordées aux congressistes, ainsi que l'entrée gratuite à l'Exposition.

A SAINT-MALO, plus de 2.000 cultivateurs de la région malouine manifesteront, dimanche dernier, pour réclamer la revalorisation du cours des pommes de terre, dont les prix sont descendus à 20 francs, alors qu'ils étaient à 60 francs le quintal, l'an dernier, à pareille époque.

ŒUFS A COUVER : Par arrêté, en date du 7 juin, sont interdites les importations en France, des œufs dits à couver, de poule, cane, oie, dinde, pintade, ainsi que poussins, canetons, oisons, dindonneaux et pintadaux.

A ALGER, le conflit qui opposait les chargeurs du port, les dockers et indirectement les primeuristes, a pu enfin être réglé. Les chargements ont repris normalement.

Un train-exposition du Bois va circuler dans l'Ouest

La Compagnie des Chemins de fer de l'Etat vient d'organiser, avec le concours du sous-secrétariat à l'Agriculture, la Compagnie des chemins de fer de l'Est et les principaux groupements corporatifs du bois, un train-exposition des combustibles et des carburants forestiers, pour développer l'utilisation du bois de feu. Ce train circulera dans 32 villes de l'Ouest de la France.

Cette exposition est particulièrement importante, puisqu'elle comprend sept voitures attelées à un autorail à gazogène, dont le moteur consomme 80 kg. de charbon de bois aux 100 kilomètres pour des transports directs et 120 kg. en omnibus. Cet autorail fait d'ailleurs, en service normal, 95 km. à l'heure et peut transporter 100 voyageurs.

EN 2^e PAGE :

Notre Chronique Viticole et Le Coin de la Fermière

Les Pommiers

Les nouvelles reçues font envisager une récolte normale en pommes de première saison. Les pommiers de seconde saison ont bien fleuri, mais, dit-on, les fruits ne sont pas abondants.

Il y a encore les pommiers de troisième saison pour lesquels nous n'avons pas reçu d'opinion, car il est trop tôt.

Rappelons que chaque année, en juin, dès que les fleurs se fanent aux arbres, ceux-ci paraissent dépourvus ; la feuille verte prend forme et cache souvent le fruit embryonnaire. Ne nous prononçons donc pas encore sur l'importance supposée de la récolte cidricole 1936-1937. Il nous semble que, fin juin, on pourra avoir une opinion plus assise ; on ne croit pas, toutefois, à une récolte record du genre de la précédente.

Un cochon phénomène

Ces jours derniers est né, chez M. Dupré, cultivateur au Breil, en Bonneau, un porcelet extraordinaire.

Il avait une tête énorme, quatre oreilles, deux yeux normaux et deux derrière la tête, deux reins, deux croupes, quatre pattes de derrière et deux queues.

Le phénomène a cessé de vivre quelques instants après sa naissance ; autopsié, il n'avait qu'un cœur et deux pommiers.

Ce fait assez rare a vivement intéressé les nombreux curieux qui ont pu voir l'animal exposé au café Moisson, à Saint-Mars-la-Jaille, où il avait été transporté.

Le Coin du Pêcheur

La mort d'un brochet monstre... et la fin d'une légende

Le fameux brochet de 25 livres que la « Gaule Nantaise » conservait jalousement pour l'exposer dans son stand à la prochaine Foire Commerciale, a eu une fin stupide qui a empêché les observations auxquelles s'étaient livrés les dirigeants de cette Société, de se continuer jusqu'en juillet.

Beaucoup de pêcheurs se sont étonnés que ce monstre de 25 livres n'ait mangé qu'environ 200 petits gardons pendant sa demi-captivité, qui dura plus de deux mois. Le jeune intermittent de plusieurs jours signalés par les observateurs, surprit également bien des pêcheurs persuadés du terrible instinct carnassier du Brochet.

Faites très sérieusement, les conclusions de la Gaule viennent de trouver pleine confirmation par M. Kreitmann, chef de la pêche au Ministère de l'Agriculture, qui vint dernièrement à Nantes présider la réunion fêtant le trentenaire de la « Gaule Nantaise ». Cette haute autorité en matière piscicole réhabilite le brochet, en justifiant les expériences de savants et de pisciculteurs renommés, dont je vais résumer l'essentiel pour la documentation de nos amis les pêcheurs à la ligne.

La longévité du brochet est légendaire si l'on en croit certaines anecdotes. La plus « énorme » est celle qui cite la capture, en 1497, à Halbrun de Sonabe, d'un brochet qui portait sur un anneau, gravé en lettres grecques, les mots suivants :

« Je suis le poisson qui le premier de tous a été placé dans le Lac par les mains du maître de l'Université... Frédéric II, le 5 octobre 1230. »

Ce vénérable ancêtre mesurait dix-neuf pieds de long et avait 267 ans. Nul ne peut douter qu'il vivrait encore si l'on ne l'avait pêché si tôt. Sortant de la fantaisie, pour examiner les chiffres donnés par le Docteur Surbeck qui, pendant 25 ans dirigea l'inspection de la pêche à Berne. Les observations faites au lac de Klontal donnent pour l'âge les longueurs moyennes suivantes :

1 an...	30 cm.	5 ans...	58 cm.
2 ans...	40 cm.	6 ans...	67 cm.
3 ans...	46 cm.	7 ans...	76 cm.
4 ans...	52 cm.	8 ans...	85 cm.
9 ans...	1 mètre		

Ces chiffres ont été d'ailleurs confirmés ensuite par le Docteur Mau-

Une bonne nouvelle pour les amateurs de cigarettes

Dans un conte délicieux, Pierre Louys, pourtant très épris de la vie antique, passe en revue tous les plaisirs d'autrefois et conclut, en faveur de notre époque, pour une seule raison : nous avons une volupé qu'ignoraient les Grecs : la cigarette.

Bien entendu, cet éloge de l'auteur d'Aphrodite s'adressait aux cigarettes en tabac d'Orient, si fin, si aromatique et dont la fumée évoque, en ses volutes, tout le charme des Mille et une Nuits.

Pendant longtemps, les cigarettes en tabac d'Orient furent le privilège d'un petit nombre ; leur prix élevé les rendait inaccessibles au grand public.

Il n'en est plus ainsi maintenant. Les apports constants, les heureuses inspirations de la Régie Française des Tabacs et l'esprit vraiment moderne qui y règne ont réussi à mettre à la portée de tous les cigarettes orientales, qui étaient auparavant l'apanage de la richesse.

Le plus beau résultat est celui qui vient d'être obtenu avec les cigarettes Naja.

Lors de leur création, il y a quelques mois, ces cigarettes avaient été appréciées par les amateurs, d'plus en plus nombreux, de tabacs d'Orient. Mais, malgré ce succès, la Régie Française des Tabacs ne se tint pas pour satisfaite. Ce n'était à son point de vue, qu'un essai. Les recherches en vue d'une amélioration se poursuivaient. Elles ont abouti de façon à donner pleine et entière satisfaction au fumeur le plus exigeant. Leur présentation même a été renouvelée et modernisée. En outre, ce qui n'est pas le moins appréciable, leur prix de vente a été fixé à 3,50 le paquet de 20 cigarettes.

Les cigarettes Naja, douces, parfumées, d'une confection irréprochable, sont à présent les moins chères de toutes les cigarettes en tabac d'Orient.

La Régie continue d'ailleurs la vente de ses autres marques de cigarettes en tabac du Levant dont la réputation n'est plus à faire : Salambo ovals à 2 fr. les dix, 4 fr. les vingt ; Sultanes, cigarettes élégantes à bout doré qui ne coûtent que 2 fr. 50 l'étui de dix, 5 fr. les vingt, et 12 fr. 50 la boîte de cinquante ; Gitanes Vizir, de forme ovale, que l'on trouve en étuis de dix à 3 fr., en étuis de vingt à 6 fr., et par cinquante, en coquettes boîtes de velours rouge au prix de 15 francs.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

mais, qui fit les mêmes observations sur les brochets du Lac de Neuchâtel. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que la longévité accordée au brochet est de beaucoup inférieure à celle que le spécimen de Frédéric II laissait croire. Un brochet de douze ans est un vieux personnage de taille respectable, puisque dans le lac de Zurich il en a été capturé un de cet âge qui avait 1 m. 35 de long et pesait 42 livres. Dans le lac des Quatre-Cantons, un spécimen de 31 livres n'avait que 1 m. 30 de long pour l'âge de neuf ans.

M. Juillerat, qui a dirigé l'aquarium du défunt Trocadéro avait déjà avant la Guerre donné les mêmes indications. Dans la région des étangs vendéens, ces chiffres sont également confirmés.

Maintenant, passons à la voracité du requin d'eau douce, et, chose qui va paraître extraordinaire, l'on constate que le terrible requin n'est, somme toute, qu'un bien petit mangeur, ce qui va consoler beaucoup de pêcheurs qui l'accusaient d'abominables méfaits de goinfre. Le professeur Fuhrmann, de l'Université de Neuchâtel, fit l'expérience suivante :

Dans un aquarium il plaça 200 alevins de brochet aussitôt leur éclosion. Les petits alevins se nourrissent avec le plancton composé de ces milliards d'animalcules dont on avait garni les plantes tapissant l'aquarium. Trouvant la ration trop réduite, ils s'en prirent bientôt les uns aux autres et, en fin de compte, il en resta un seul, le plus vigoureux, qui avait triomphé de tous ses compagnons. (Cette expérience a également été faite au Grand-Blottereau par la Gaule Nantaise.)

Pendant 61 jours ce brochet fut soumis à un régime abondant de petits poissons : versans, ablettes, etc... A la fin de l'expérience, il fut pesé, et son accroissement était de 33,5 grammes pour une absorption totale de 96,58 grammes de nourriture. Donc pour augmenter d'un gramme, il ne lui fallut que 2 gr. 7 d'aliments, ce qui PROUVE qu'un brochet de trois livres n'a pas détruit plus de : 3 x 3, c'est-à-dire 9 livres de poissons.

L'on est bien loin des chiffres qui sont généralement indiqués et d'après lesquels le brochet devait manger, suivant les oracles, de 10 à 40 kg de poissons pour augmenter d'un kilo. Le professeur Fuhrmann attribue les jeunes du brochet à son extrême lenteur de digestion. Un brochet de 62 grammes en absorbe un autre de 9 gr. 4. Au bout de 48 heures, il n'en avait digéré que 5 gr. 5. Un même spécimen ayant ingéré un brochet de 12 gr. 1/2, mit quatre jours pour en digérer 4 gr. 5, et la queue put être retirée presque intacte de l'estomac.

Le brochet prendra des proies représentant 10 à 15 % de son poids propre. Tandis que l'adulte se contente de poissons pesant de 2 à 4 % de son poids.

Il faut rappeler le cas exceptionnel du brochet du Trocadéro qui, poussé par la faim, attaqua son compagnon d'aquarium. Ce poisson, de 40 cm. de long, eut raison de celui de 30 cm., mais il mit dix jours pour le faire disparaître lentement dans sa bouche et 50 jours pour le digérer.

...Sholz a constaté dans ses élevages que pour doubler son poids initial, il fallait :

à l'alevin, 4 jours ;
au brochet de 3 mois, 30 jours ;
au brochet de 2 ans, 2 mois ;
au brochet de 3 ans, 5 mois.

Ceci naturellement en période normale d'été ou d'automne.

La « Gaule Nantaise » a donc maintenant un programme bien tracé. Dès la période de fraie terminée, elle fera de sérieux élevages de brochets dans ses lots de la Martinière, de la Sèvre, de l'Erdré et de la Boire de Mauves. Cela sera pour le plus grand bien de la Gastronomie, ce qui veut dire le beurre blanc ; de la viticulture, qui pour un Nantais signifie : le Muscadet, et de la pêche d'hiver, dont il faut bien dire qu'elle est devenue fort médiocre depuis plusieurs années.

Ch. BOUCAUD.

La « Gaule Nantaise » a demandé depuis longtemps l'application de certains moyens qui, autres que l'allevage, rendraient nos eaux plus peuplées en carassiers. J'en parlais un prochain jour, après le Congrès de Paris, où la question sera posée aux services de la Pêche.

La Régie continue d'ailleurs la vente de ses autres marques de cigarettes en tabac du Levant dont la réputation n'est plus à faire : Salambo ovals à 2 fr. les dix, 4 fr. les vingt ; Sultanes, cigarettes élégantes à bout doré qui ne coûtent que 2 fr. 50 l'étui de dix, 5 fr. les vingt, et 12 fr. 50 la boîte de cinquante ; Gitanes Vizir, de forme ovale, que l'on trouve en étuis de dix à 3 fr., en étuis de vingt à 6 fr., et par cinquante, en coquettes boîtes de velours rouge au prix de 15 francs.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

La Régie continue d'ailleurs la vente de ses autres marques de cigarettes en tabac du Levant dont la réputation n'est plus à faire : Salambo ovals à 2 fr. les dix, 4 fr. les vingt ; Sultanes, cigarettes élégantes à bout doré qui ne coûtent que 2 fr. 50 l'étui de dix, 5 fr. les vingt, et 12 fr. 50 la boîte de cinquante ; Gitanes Vizir, de forme ovale, que l'on trouve en étuis de dix à 3 fr., en étuis de vingt à 6 fr., et par cinquante, en coquettes boîtes de velours rouge au prix de 15 francs.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Signalons aussi les Myrtill, cigarettes de grand luxe, capables de rivaliser avec les produits les plus réputés d'Egypte ou de Turquie et dont le prix, comparativement minime, est de 8 fr. la boîte de 20 cigarettes.

Chronique Vinicole

La Fête du Muscadet Dimanche 20 Juin à VERTOU

Ainsi que nous l'avons annoncé, dimanche prochain se déroulera, à Vertou, la grande fête du Muscadet.

La matinée sera consacrée aux conférences viticoles, au concours du muscadet de 1936 et à une exposition de matériel agricole.

L'après-midi, grande fête foraine, manèges, jeux d'enfants, courses de vélos, attractions diverses.

A 15 heures, concert par la musique de la Haie-Fouassière, la fanfare la Vaillante et les trompes de chasse de Vertou.

Arrivée sensationnelle de S. M. le Roi Gros Plant, originaire de la République des Ponts et digne descendant de Isidore Patroin et Mademoiselle Chaudela.

A 16 h. 30, sur la Place, réception de la Reine du Muscadet et de ses demoiselles d'honneur. Grand défilé.

A 17 h. 30, à la Chaussée : lancement du paquebot « Gros-Plant-IV ». Course aux canards.

A 18 h. 30, à la Mairie, proclamation des résultats.

A 21 heures, retraite aux flambeaux, fête vénitienne, embrasement du Pont du Chêne. Feu d'artifice.

Des prix seront attribués aux propriétaires des bateaux les mieux illuminés.

Tout fait prévoir une grande affluence, d'autant plus que cette fête coïncide avec l'ouverture de la pêche. Les pêcheurs pourront ainsi se livrer le matin à leur sport favori, et l'après-midi assister aux attractions nombreuses et variées, tout en dégustant du bon Muscadet Sèvre et Maine.

Au Groupe de Défense de la Viticulture du Centre et de l'Ouest

Le groupe de défense de la viticulture du Centre et de l'Ouest s'est réuni à la Chambre des députés, le vendredi 4 juin, sous la présidence de M. Robert Manger.

M. Garnier, secrétaire général de la C. G. V. C. O., avait été précédé d'assister à cette réunion.

Au début de la réunion, M. Manger a évoqué le souvenir de M. Jules Gautier.

Puis il a analysé les dispositions du projet de loi déposé par le gouvernement, tendant à modifier sur deux points le statut viticole.

Ce projet comporte la substitution de la date du 1^{er} septembre à celle du 1^{er} octobre pour la déclaration des stocks en fin de campagne viticole. Il vise la prorogation des délais pour les arrachages facultatifs.

M. Manger a montré la nécessité de profiter de cette occasion pour proroger également les dispositions visant les replantations préalables et à la mise le groupe au courant des démarches effectuées à ce sujet.

A l'unanimité, les membres du groupe ont décidé d'intervenir dans le sens indiqué par M. Manger, conformément aux vœux exprimés par la C. G. V. C. O.

Le secrétaire général de la Confédération a passé successivement en revue les questions qui préoccupent les viticulteurs du Centre et de l'Ouest : plantations et replantations, calcul des prestations, distillation des marcs, application des lois viticoles aux métayers, visite des chais, échelonnement des livraisons, financement, etc...

Le groupe a marqué sa volonté d'obtenir quelques modifications de détail du statut viticole, sans porter atteinte aux dispositions essentielles de la législation. Comme la C. G. V. C. O., le groupe a reconnu l'efficacité des mesures résumées dans la formule connue : assainissement, financement, échelonnement.

Sur le projet de création d'une caisse d'assurance contre les calamités agricoles applicable à la viticulture, une échange de vues a eu lieu entre les parlementaires présents et le secrétaire général de la C. G. V. C. O.

Des Modifications au Statut viticole

Le Gouvernement vient de déposer un projet de loi tendant à modifier certaines dispositions du statut viticole.

La première modification concerne l'art. 7 de la loi du 28 mars 1936 et tend à substituer la date du 1^{er} septembre à celle du 1^{er} octobre pour les déclarations de stocks à la propriété. La campagne viticole s'établirait donc du 1^{er} septembre au 31 août.

La seconde modification vise l'article 2, paragraphe 1^{er}, de la loi du 28 mars 1936 et tend à proroger jusqu'au 20 octobre 1937 le délai fixé pour les arrachages volontaires de vignes.

Cinquième Fête Nationale des Vins de France A ANGERS

C'est l'Anjou qui, cette année, détiend l'étendard des Vins de France et à ce titre a reçu la mission de préparer l'importante manifestation à la gloire de nos grands vins français.

La première fête nationale du vin eut lieu en Bourgogne, à Mâcon, en 1933.

L'année suivante, l'honneur échut à Bordeaux, qui lui consacra un budget de 500.000 francs.

Reims, en 1935, fit une manifestation grandiose, comme on sait les organiser en cette ville depuis la guerre.

Colmar, en Alsace, l'an dernier, donna à cette fête un caractère de patriotisme particulièrement émouvant.

Sollicité par la Fédération des Syndicats Viticoles de Maine-et-Loire, en accord avec le Comité National de Propagande des Vins, M. le Maire d'Angers se rendit à Colmar, accompagné d'une délégation de vignerons angevins. Il y reçut des mains du Président de la République l'étendard des vins de France, qui lui conféra ainsi l'honneur d'organiser en Anjou la Fête du Vin en 1937.

Les fêtes d'Angers sont préparées févreusement et avec méthode par un Comité groupant les plus hautes personnalités de l'Anjou doublé de Commissions de techniciens.

Cinquième étape vers la glorification du Vin de France, cinquième étape vers l'acquisition définitive des quartiers de noblesse pour les crus les plus purs, les plus illustres, les plus justement appréciés du vignoble français ; cinquième étape de vulgarisation pour ce Livre d'Or des coteaux ensoleillés, des vertes frondaisons prometteuses des grappes blondes ou pourpres.

Fête des producteurs, fête des consommateurs, fête de jeunesse sera cette manifestation provinciale destinée à faire connaître aux étrangers qui l'ignorent encore, la douceur et le charme de l'accueil angevin en même temps que la saveur incomparable d'une gamme de vins, réellement digne de cette cinquième étape au Pays des Vins de France.

Fête du vin ! Fête de la jeunesse ! Fête de gaieté !

Voici le programme des fêtes magnifiques qui se dérouleront, à Angers, du 3 au 6 juillet prochain :

PROGRAMME

SAMEDI 3 JUILLET

Après-midi. — Rallye avion et rallye automobile avec le concours des organisations aéronautiques de l'Aéro-Club de l'Ouest et de l'Automobile-Club de l'Ouest.

Soirée. — Réception des délégations viticoles françaises, dîner en commun de ces délégations.

Fête de nuit. — Reconstitution de la Cour d'Amour sous le Roi René : tournoi, chants, danses, musique suivie d'une grande retraite aux flambeaux.

DIMANCHE 4 JUILLET

9 heures. — Réception de M. le Président de la République à la gare et à l'Hôtel de Ville. Présentation des personnalités et des chefs des délégations françaises et étrangères.

10 heures. — Départ pour la visite d'une partie du vignoble par le cortège présidentiel.

La Saison des Foins

L'herbe fine et tendre, qui, dans l'herbage normand pousse et repousse sous la dent du bétail, la pelouse impeccable du terrain de golf, et la prairie plus modeste du paysan de chez nous, payent, comme toute chose de la terre, leur tribut aux saisons, et à la floraison des prés succède l'allure plus sombre et plus rugueuse de l'herbe, à la saison des foins.

On fane, en général, lorsque l'herbe est bien montée, que la graine est formée, époque qui correspond, dans nos régions, au moment des premières fortes chaleurs, et tous les efforts tendent à concilier le désir d'une herbe la plus haute possible et d'un temps favorable.

On oublie un peu, à vrai dire, que ce verdoyant mélange de plantes diverses qui, en séchant, donnent le foin, comprend des variétés botaniques de qualité bien définie, qui toutes ont leur mot à dire pour la qualité nutritive de la future récolte.

Profitez donc du printemps pour essayer de vous reconnaître dans ce jardin botanique, et au besoin, demandez à un des instituteurs de votre commune de vous prêter une flore (sorte de dictionnaire des plantes) ; ensuite parcourez à plusieurs camarades et essayez de vous reconnaître. Vous verrez que parmi les graminées, caractérisées par leur tige cylindrique ou paillée, beaucoup ne sont pas fameuses. C'est ainsi, par exemple, que les bromes, d'aspect revêché, les crételles, sont des plantes néfastes et peu nutritives ; par contre, le ray-grass vivace et le tendre paturin, les fécules, les fétuques sont parfaitement bons ; les dactyles, aux contours pelotonnés, sont assez médiocres, mais le lotier est une plante de très grande qualité.

Avec le lotier, nous descendons de plusieurs étages pour trouver, près de terre, toute la famille des petites légumineuses, du genre trèfle, herbes petites plantes très nourrissantes, qui, dans la prairie, restent à ras du sol, et que leur timidité condamne à l'asphyxie, si leurs voisins orgueilleux, les graminées, sont trop abondantes.

N'oubliez pas qu'une prairie bien constituée, doit contenir un quart au moins de légumineuses au pied de l'herbe. Vous comprendrez bien que toutes ces plantes ne fleurissent pas en même temps, par conséquent, elles auront terminé la formation de leurs graines à des moments variables, après quoi, pour les légumineuses tout au moins, les feuilles deviennent fragiles et tombent aux premières secousses.

Retenez bien que la tige de l'herbe sert, jusqu'à la formation du grain, de conduit à la sève et que c'est par elle que tous les principes utiles montent vers la graine. Après la formation de celle-ci, la tige n'est plus qu'un support, c'est-à-dire à peu près du bois. Si donc, par crainte du mauvais temps, vous fanez tard, vous aurez, à coup sûr, une herbe plus haute, rentrée peut-être dans de meilleures conditions, mais vous aurez certainement perdu la plus grande partie des feuilles des légumineuses, et perdus peut-être des graines, et il restera, en définitive, une grande proportion de matières fibreuses, pour l'assimilation desquelles vos animaux auront à faire des efforts de digestion.

Fanez donc de bonne heure ; salez au besoin votre herbe si quelques heures de pluie ont fait pousser le foin. Si vous avez une exploitation comprenant beaucoup de prairies, c'est-à-dire 7 à 8 hectares au moins, étudiez très sérieusement la question de l'ensilage, qui peut vous rendre de grands services, et sachez qu'il est possible de conserver de l'herbe fraîche en meules, en pleins champs, sans aucun silo. Nous nous ferons un plaisir, du reste, de donner quelques indications sur cette méthode un peu spéciale, pouvant intéresser quelques lecteurs. Enfin, dès la fauche, passez la tonne à eau, comprenant un peu de purin dissous, ou bien encore mettez 100 kilos de nitrate de chaux, qui permettront une reprise rapide, quel que soit le temps.

P. de la GARANDIERE,
Ingénieur agricole.

Crésyl-Jeyes

Véritable crésyl microbicide, antiseptique, le plus puissant contre la fièvre aphteuse, désinfectant d'une innocuité parfaite, adopté par les Ecoles Nationales Vétérinaires.

Le bidon d'un litre, 16 fr. 50. Remise à nos Adhérents. En vente au Syndicat à Nantes.

La santé de vos pommiers et poiriers

Voici le moment de débarrasser nos pommiers et poiriers de la première génération du ver de la pomme et des pucerons. Le nettoyage d'hiver resterait inutile si l'on ne détruisait pas les insectes au fur et à mesure de leur naissance. Dans votre intérêt, employez, au début du mois de juin, Volck, le plus puissant insecticide connu, qui ne contient aucun poison et reste absolument inoffensif pour l'arbre ou la plante traitée.

Depuis 1907, Volck a fait ses preuves dans les immenses vergers de la Californie et est maintenant fabriqué en France par la Standard Française des Pesticides, 82, avenue des Champs-Élysées, Paris.

Lettre à François

Mon cher François,

Tu me dis dans ta dernière lettre que tu as bien du mal actuellement, pour tes binages qui sont en retard, alors que les foins déjà te pressent. C'est exactement ce qui se passe ici, mais je veux t'apporter une bonne nouvelle. Nos malheurs vont bientôt finir. Je viens de lire un article de M. Belin, qui est, paraît-il, une huile de la C. G. T., où il déclare que moins il y a de paysans, plus il y a de produits agricoles, que la dépopulation des campagnes a été un bienfait, et que sans elle tout le monde serait mort de faim. Enfin que les machines remplacent avantageusement tous ceux qui viendront dans les villes bénéficier des avantages réservés à ceux qui veulent bien se mettre en cartes et se soumettre aux disciplines des maîtres de l'heure.

Tout ce que de pauvres types ont donc pu dire ou écrire sur la question du Retour à la Terre, depuis des siècles, comme cet idiot d'Agriolo et tant d'autres ne constitue donc qu'un tissu de menées.

Avant de voir cet article de ce bon M. Belin, j'avais cru, moi aussi, à toutes ces balivernes et que nous allions vers la catastrophe et la mort de notre pays, par suite de l'exode vers les villes. C'est exactement le contraire, paraît-il, et c'est nous, moi vieux François, qui sommes responsables de la crise industrielle en nous acharnant à continuer la culture avec nos bras. Aussi, j'ai bien l'intention, avec mes voisins, de tout liquider, de partir pour Paris après la moisson, et de ne pas lever les guêtres. Les machines de M. Belin seront là pour un coup.

A nous la semaine de 40 heures, les loisirs organisés, les piscines, la lumière et la chaleur artificielles et collectives, les vacances payées, le chômage payé, etc., etc.

Nous sommes tous décidés au village à partir en septembre, et bien entendu, Moutard l'épicier, Tricoise le marchand et Truelle le maçon viennent avec nous puisqu'ils n'auront plus rien à faire au pays, vu qu'il n'y aura plus personne et qu'il y a de la joie dans les villes et du bonheur pour tous.

Je te donne donc rendez-vous à Paris l'hiver prochain. Enfin nous allons pouvoir bénéficier des lois sociales et profiter un peu de la vie. Ton ami.

Jacques LECROIX.

P.-S. — J'apprends que dans toute la France nos camarades paysans ont décidé de faire de même.

J'ai l'impression qu'on va bien rigoler cet hiver où, paraît-il, la bousaille sera pour rien, grâce à la mécanique de M. Belin qui lui a moins en un homme de progrès, puisque c'est le premier ayant compris que, pour supprimer la crise agricole, il n'y avait qu'à supprimer les paysans.

POUR VOS SOINS DENTAIRES
Pas de discours. Maison de confiance. Prix imbattables à qualité égale.
Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr. Nous soignons les Ass. sociaux au tarif.
DENTISTES D'IDALGO DE PARIS
P.A.S. Pommeraye, Gal. Statues, Nantes
A.A.R.C. 1.000.000 de francs de garantie

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 21 juin. — Varades, Vieille-Vigne.
Mardi 22. — Missillac, Vallet.
Mercredi 23. — Herbignac.
Jeudi 24. — Plessé.
Vendredi 25. — Assérac, Machecoul, Montoir-de-Bretagne, La Chapelle-Grain.

PRÉVOYEZ la PÉRIODE de SÈCHERESSE

Il est superflu de rappeler qu'il est indispensable d'avoir des réserves d'eau. Donc des abreuvoirs, des bacs et des tonneaux s'imposent.

Une marque réputée comme construction et fini doit retenir votre attention. L'abreuvoir « LE MODERNE »



en tôle d'acier galvanisée après fabrication, embouti d'une seule pièce, sans rivet et sans soudure, est indéformable. Ses bords arrondis font que les animaux ne risquent pas de se blesser.

Le TONNEAU « IDEAL » si utile pour le vidage des fosses à purin, l'épandage de ce purin, est également précieux pour le transport de l'eau dans n'importe quel terrain.

Sa capacité peut aller jusqu'à 1.500 litres. En tôle d'acier galvanisée, léger, robuste, étanche, il donne toute garantie de durée. Il se livre avec ou sans pompe.

Pour renseignements détaillés sur ces appareils et tous autres, demandez aujourd'hui même, aux Etablissements ERNEST RONOT, à SAINT-DIZIER (Haute-Marne), le nouveau catalogue illustré n° 59.

Création d'une Fédération des Sociétés d'Apiculture de Bretagne

Dans le but :

1° De revaloriser nos produits apicoles ;
2° De défendre nos miels de Bretagne, dont la réputation pour la fabrication du pain d'épices n'est égalée par aucun autre miel français ou étranger ;

3° De lutter contre la tendance de certaines fabrications qui voudraient remplacer, au grand détriment de la qualité du pain d'épices, le miel de Bretagne par des miels exotiques ou du sucre interveni ;

La Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure a décidé, dans son assemblée générale du 21 mars 1937, de créer une Fédération apicole des Miels de Bretagne ou Miel de sarrasin, qui comprendra les départements suivants, cultivant le blé noir :

Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Manche, Mayenne, Maine-et-Loire. La Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure demande :

1° Aux Sociétés apicoles de ces différents départements, de se mettre en rapport avec elle pour l'aider à la formation de cette Fédération, qui fonctionnera dès la prochaine récolte.

2° Aux apiculteurs de cette région d'envoyer leur adhésion à la Société d'Apiculture de leur département, ou s'il n'en existe pas, à la Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure. (Pour bien se défendre, il faut être nombreux.)

3° Aux Fédérations apicoles existant actuellement, de communiquer tous les renseignements utiles pour la création de notre Fédération bretonne.

Adresser les renseignements d'urgence : au président, Etienne Giraud, apiculteur-éleveur au Landreau (L.-Inf.), ou au secrétaire, Louis Chevrier, apiculteur, 8, avenue Saint-Clair, à Nantes (L.-Inf.).

P.-O.-Midi

Puisque vous devez aller
A LA FOIRE COMMERCIALE
DE L'OUEST A NANTES

Sachez que le P.-O.-Midi et l'Etat dévalent les 3, 4, 5, 10 et 11 juillet 1937, pour Nantes, au départ des gares situées sur les sections de lignes de : Châteaubriant à Nantes, Angers à Nantes, Guérande à Nantes, La Croix à Nantes, Segré à Nantes, Rennes à Nantes, Pornic à Nantes, Luçon à Nantes, Redon à Savenay, Paimbœuf à Saint-Gilles-de-Chalon, Croix-de-Vie-Saint-Gilles à Commaquiers, Les Sables-d'Olonne à La Roche-sur-Yon, Clisson à Bressuire, des billets d'aller et retour de 2^e et 3^e classes à demi-tarif, valables le jour de la délivrance, sans faculté de prolongation.

Renseignez-vous dans les gares intéressées.

Chemins de Fer de l'Etat

AVIS AU PUBLIC

FÊTE DE LA MER
AUX SABLES-D'OULONNE
le dimanche 20 juin 1937

Le dimanche 20 juin 1937, à l'occasion de la « Fête de la Mer », aux Sables-d'Olonne, des billets spéciaux à prix très réduits, pour Les Sables-d'Olonne, seront délivrés au départ des gares désignées ci-après : Nantes-Etat, Nantes-P.O., Vertou, La Haie-Fouassière, Le Pallet, Clisson, Montaigu-Vendée, L'Herbergement, Belleville-Vendée, La Roche-sur-Yon, Luçon, Fontenay-le-Comte, Cholet, Evrun, Torfou-Tiffauges, Boussey-La Bruffière, Cugand-La Bernardière, Thouars, Bressuire, Cerizay, Pouzauges, Chantonnay, Bourgneuf, La Chaise-la-Vicomte. En outre, des trains spéciaux seront mis en marche, entre Nantes-Etat et Les Sables-d'Olonne et vice-versa, le dimanche 20 juin.

aller. — Nantes-Etat, départ 7 h. 30 ; Clisson, départ 7 h. 59 ; La Roche-sur-Yon, départ 8 h. 44 ; Les Sables-d'Olonne, arrivée 9 h. 20.

Retour. — Les Sables-d'Olonne, départ 21 h. 42 ; La Roche-sur-Yon, arr. 22 h. 16 ; Clisson, arr. 23 h. ; Nantes-Etat, arr. 23 h. 31.

Pour les prix des billets et les horaires des trains autorisés, renseignez-vous dans les gares intéressées.

CONCOURS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS, A CLISSON

le dimanche 20 juin 1937

Le dimanche 20 juin 1937, des billets spéciaux à prix très réduits pour Clisson, seront délivrés au départ des gares de :

Nantes-Etat, Vertou, La Haie-Fouassière, Le Pallet, Gorges, Montaigu-Vendée, L'Herbergement-Les Brouzils, Saint-Denis-les-Lues, Belleville-Vendée, La Roche-sur-Yon, Cholet, Saint-Christophe-du-Bois, Evrun, Torfou-Tiffauges, Boussey-La Bruffière, Cugand-La Bernardière.

Pour les horaires des trains à emprunter et les prix des billets, renseignez-vous dans les gares intéressées.

Nota important. — Nantes, assistez tous à la fête de nuit à Clisson. Un train spécial est à votre disposition, Départ de Clisson à 23 h. 1, pour arriver à Nantes-Etat à 23 h. 31.

Assemblées Générales du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure

LE VENDREDI 9 JUILLET

L'Assemblée générale ordinaire aura lieu le vendredi 9 juillet, à 11 heures, à la Salle des séances de la Chambre d'Agriculture, 12, rue de Strasbourg, Nantes.

ORDRE DU JOUR

Lecture du bilan de l'exercice 1936. Approbation des comptes et quitus à donner aux Administrateurs. Election de nouveaux Administrateurs. Rapport moral.

L'Assemblée générale extraordinaire suivra immédiatement l'Assemblée ordinaire et aura lieu à 11 h. 30, même salle.

ORDRE DU JOUR

Modifications à apporter aux statuts. Ces modifications sont les suivantes :

« A l'article 6, il est ajouté le paragraphe suivant :

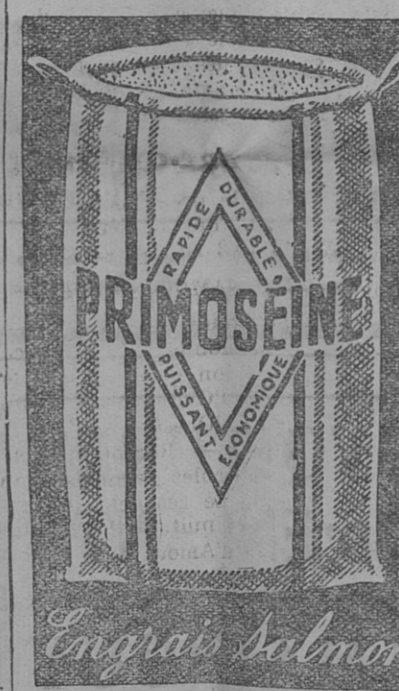
« Pour les ouvriers et les domestiques agricoles, la cotisation pour être réduite, par décision de la Chambre syndicale. »

« A l'article 9 il est ajouté les paragraphes suivants :

« 1° De grouper à l'intérieur du Syndicat Central ses adhérents en sections spéciales ou Syndicats professionnels d'ouvriers agricoles, de domestiques, d'artisans, de fermiers, de métayers, de propriétaires. »

« Ces sections se réunissent pour établir leurs règlements et étudier leurs intérêts particuliers. Elles soumettent leurs avis et leurs propositions à la Chambre syndicale ou à l'Assemblée générale. Aucune décision engageant le Syndicat Central ne peut être prise isolément par les sections. »

« 15° De favoriser la création de Commissions paritaires ou autres organismes destinés à régler les rapports entre les différentes sections professionnelles d'ouvriers agricoles, domestiques, artisans, fermiers, métayers, propriétaires. »



Agence de NANTES :
PERSY & BOUCAUD
24, rue du Gue-Robert

La Campagne de battages de la récolte 1937

Les Entrepreneurs de battages font savoir que, contrairement par la situation, ils vont, à partir de cette année, rétablir les conditions de battages de 1914. Le prix de l'heure, qui était de 50 kilos de blé (c'est-à-dire 12 à 14 fr. valeur or), va être calculé sur la même base de 50 kilos de blé par heure de battages, tarifé au 15 septembre, ou au coefficient 8 d'avant guerre, sous réserve qu'il ne se produise pas une nouvelle dévaluation avant la fin des battages.

Une réunion générale des Entrepreneurs est fixée au samedi 10 juillet, à 14 heures, devant l'entrée de la Foire Commerciale, à Nantes.

Front Paysan de la Loire-Inférieure

Réunions des 6 et 13 Juin sur la rive sud de la Loire

Le dimanche 6 juin, devant 60 cultivateurs de CORSEPT réunis après la première messe, M. Chéguillaume a exposé le double but que poursuit le Front Paysan : d'abord défense des libertés paysannes aujourd'hui menacées, et ensuite organisation de la profession.

Dimanche 13 juin, 200 cultivateurs de FROSSAY se sont rassemblés pour écouter M. Pierre Eluère leur parler du danger de socialisation progressive dont est menacée l'agriculture. Des innovations telles que les conventions collectives de vente des produits du sol conduiraient rapidement, si l'on n'y prend garde, à la socialisation de la terre elle-même, qui, un beau jour, serait déclarée propriété commune de tous les agriculteurs groupés en coopératives de vente.

Après que les applaudissements ont salué la conclusion du conférencier faisant appel à l'organisation de tous les agriculteurs sur la base du Front Paysan, les cultivateurs ont procédé à la constitution de leur Bureau.

A SAINT-JEAN-DE-BOISEAU, après la grand-messe, 70 cultivateurs viennent entendre M. Eluère. Les idées qu'il développe sont celles auxquelles adhèrent, tout naturellement, les paysans soucieux de l'avenir de leur profession. Aussi sa parole, calme, mesurée, d'autant plus convaincante qu'elle s'exprime sans aucune passion, recueille-t-elle, à comme ailleurs, le plus légitime succès. Puis le Bureau du groupe est constitué.

A SAINT-JEAN-DE-BOISEAU, après-midi, après un vigoureux exposé de M. Ernest Hervé, il est également procédé à la constitution du Bureau du groupe local de Front Paysan. Là encore, M. Eluère se fait applaudir dans sa brillante réfutation des thèses communistes que l'on voudrait tenter d'appliquer à l'agriculture.

Enfin, au coucher du soleil, 200 cultivateurs de SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF viennent assister à la dernière réunion de cette journée si bien remplie. M. Chéguillaume donne quelques explications sur le fonctionnement du Front Paysan, puis M. Eluère reprend son exposé sur le communisme. Il rencontre l'adhésion unanime de l'auditoire ; son appel en faveur du Front Paysan n'aura pas été vain. Le Bureau du groupe est constitué et les conversations se poursuivent encore longtemps, donnant lieu à d'intéressants échanges de vues.

Prix des Engrais

Engrais azotés
Sulfate ammoniacal 20.00..... 96 50
Nitrate de chaux 15.5..... 91 50
Ammonitrate 15.5..... 85 50
Nitrate de soude 16..... 94 50
Les 100 kg., départ sur wagon ou camion Nantes.

Engrais phosphatés
Superphosphate 14..... 30 50
— 16..... 33 50
— 18..... 36 50
Phosphate 26..... 23 75
— 29.5..... 26 75
— 33..... 31 25
Les 100 kg., départ sur wagon ou camion Nantes.

Engrais potassiques
Sylvinit 18..... 30 50
Chlorure 49..... 74 50
Les 100 kg., départ sur wagon ou camion Nantes.

Autres engrais

Intensator 2/10..... 45 50
Intensator 2/10/3..... 49 50
Phosamo normal, 71 fr. grand réservoir, ou 69 fr. pris Pont-Rousseau.
Phosamo riche, 92 fr. 75 grand réservoir, ou 91 fr. 25 pris Pont-Rousseau.

Sulfate de fer

Cristaux..... 34 50
Les 100 kilos.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 14 Juin 1937

ANIMAUX	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
BŒUFS.....	10 20	9 00	7 90	11 20	6 12	4 95	3 95	6 95
VACHES.....	10 00	8 40	7 50	11 60	6 00	4 62	3 75	7 42
TAUREAUX.....	8 50	8 10	7 70	8 90	5 10	4 45	3 85	5 50
VEAUX.....	12 70	11 40	10 60	13 90	7 62	6 67	5 83	8 35
MOUTONS.....	15 70	14 50	9 20	16 90	7 85	5 40	4 05	8 45
PORCS.....	3 86	8 14	6 42	9 42	6 20	5 70	4 50	6 60

Du Jeudi 17 Juin 1937

ANIMAUX	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
BŒUFS.....	10 20	9 00	7 90	11 20	6 12	4 95	3 95	6 95
VACHES.....	10 00	8 40	7 50	11 60	6 00	4 62	3 75	7 42
TAUREAUX.....	8 50	8 10	7 70	8 90	5 10	4 45	3 85	5 50
VEAUX.....	13 10	12 10	11 00	14 20	7 85	6 90	6 05	8 80
MOUTONS.....	15 90	11 60	9 30	17 00	7 95	5 45	4 10	8 50
PORCS.....	9 14	8 53	6 72	9 53	6 40	6 00	4 70	6 70

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

LOIRE-INFÉRIEURE. — 110 bœufs ; 70 vaches ; 20 taureaux ; 160 veaux ; 145 moutons ; 280 porcs.
MORBIHAN. — Néant.

VENDEE. — 270 bœufs ; 520 vaches ; 25 taureaux ; 40 veaux ; 235 moutons ; 190 porcs.

A la Commission des Cours

La Commission des cours a pris les décisions suivantes :
Gros bestiaux : pas de changement.
Veaux : hausse 30 centimes en extra, 40 centimes en 1^{re} qualité, 50 centimes en 2^e et 3^e qualités.
Agneaux : hausse 10 à 20 centimes au kilo de viande nette.
Porcs : baisse de 10 centimes en extra, 1^{re} et 2^e qualités ; 20 centimes en 3^e qualité, au kilo poids vif.
Moutons et brebis : pas de changement.
N.B. — A dater du 17 juin, la totalité des animaux amenés au marché de la Villette sera obligatoirement destinée à la boucherie et devra être accompagnée d'un laissez-passer.

Marché du Bétail et des Viandes

Tout en faisant preuve d'une certaine résistance, le marché du bétail et des viandes dans l'ensemble s'est alourdi assez sensiblement pendant la première quinzaine de juin.

A la Villette, les arrivages ont été un peu plus chargés mais, sauf en ce qui concerne les veaux, sans exagération. Cependant, par suite de tensions lourdes et orageuses, la consommation s'est passablement ralentie et la demande qui en résulte reste très prudente.

En gros bétail, les cours ont varié depuis le début du mois, mais insensiblement, à chaque réunion, ils ont accusé un peu de faiblesse. L'envoi des bœufs d'herbe est maintenant plus important et l'approvisionnement, parfois insuffisant il y a quelques semaines, est redevenu normal. La tendance, par suite, paraît beaucoup plus calme.

En veaux, les arrivages sont beaucoup trop chargés pour les besoins. Il en résulte, depuis la dernière semaine, sont à peu près les mêmes maine de mai, un fléchissement continu qui s'est aggravé sérieusement au marché du 10 juin avec une baisse de 0 fr. 50 à 1 fr. par kilo. Les prix actuels sont retombés au niveau de ceux d'avril pour les bonnes qualités et de janvier pour les autres. La tendance semble assez faible et, de toute façon, très sensible.

En moutons, les affaires sont devenues relativement calmes. Les sortes secondaires et les brebis ont un peu bénéficié de l'interdiction des arrivages de moutons d'Afrique du Nord, mais, dans l'ensemble, le calme dans l'ensemble, reste subordonné, et surtout pour les sortes secondaires, aux envois algériens qui, au bénéfice des dérogations prévues par l'arrêté ministériel publié au Journal Officiel du 13 juin, vont dans certaines conditions pouvoir reprendre une certaine importance.

Pour les porcs, enfin, les ressources restent assez abondantes. Le marché est très stable depuis quelques semaines, mais il est resté passablement sensible.

Le DORYPHORE ne résiste pas au PIROX "D" PROGIL

produit complet agissant par contact et par ingestion
R. DELAFOY & C^e Nantes

Huiles à Machines

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares.

Tous les emballages sont gratuits et non repris.

Pour Machines Agricoles :

Demi-fluide..... 3 60 3 80 4 70
Epaissie..... 3 80 4 40 5 90
P^e cylindre vapeur 4 60 4 90 5 80
Pour Moteurs..... 3 80 4 40 5 90
P^e transmissions..... 3 70 4 40 5 90
P^e Moteur Electr..... 4 90 5 10 6 20

Pour Ecrémeuses :

H. de vasel^{le} jaune 3 50 3 70 4 60
Blanche pure..... 5 10 5 40 6 30

Pour Moteurs et Camions :

Très fluide..... 4 75 5 50 5 90
Fluide, 1/2 fluide..... 5 50 5 25 6 20
Demi-épaisse..... 5 50 5 25 6 20
Epaissie..... 5 30 5 50 6 40

Pour Autos (marque supérieure) :

Fluide..... 6 50 6 20 7 70
Demi-fluide..... 6 20 6 40 7 30
Demi-épaisse..... 6 20 6 40 7 30
Epaissie..... 6 60 6 80 7 70

Huile Noire épaisse pour boîtes de vitesses :

<

La Terre

PAR
Marie DE WAILLY

Quant au commissaire, il prenait la figure qu'avait dû avoir Pilate devant Jésus et il n'était pas loin de demander de l'eau pour se laver les mains de l'accusation qui, déjà, pesait sur Ephrem.

Après les questions d'usage, le juge demanda :

— Donnez-moi l'emploi de votre temps la nuit dernière, de minuit à deux heures.

Le commissaire se troubla et ne répondit pas.

— Eh bien... fit M. Pontelle, pourquoi vous taisez-vous ?

Ephrem grommela :

— L'emploi de mon temps ne regarde personne.

— Probablement que je ne pense pas comme vous, puisque je vous le demande.

Il y eut un silence. La tête baissée

le commis tournait fébrilement son chapeau de jonc entre ses doigts.

— Vous ne voulez pas parler ?

Même silence.

— Et le matin, qu'avez-vous fait ?

Ephrem dit d'une voix rauque :

— J'étais à l'église.

— Qu'y faisiez-vous ?

— Comme les autres, je regardais la noce.

En effet et votre attitude a même frappé plusieurs habitants du village.

Mettez-vous à ma place, j'aimais Rosa et elle « mariait » le fermier.

— Tâchez d'être poli, Chaudière.

— Je le suis.

— Vos paroles, oui ; votre ton, non et l'après-midi, qu'avez-vous fait ?

Ephrem releva son front avec une sorte de défi.

— Je me suis saoulé, dit-il. J'avais le cœur noyé de chagrin ; trois ou

quatre peckey, autant de schiedam et je chantais... Est-ce pour cela que vous m'envoyez chercher, comme un voleur, par votre gendarme ?... Est-ce parce que je me suis colleté avec Nestor Paillot et Petite-Chapelle ?... Et puis... qu'est-ce qu'ils me veulent les gens de la ferme ?... Ils m'ont pris Rosa ; ce n'est donc pas assez ? Pourquoi m'amène-t-on ici ?

Il s'exaltait, la face empourprée, les yeux brillants, la bouche tordue par un rictus mauvais.

Le procureur prit la parole :

— N'aggravez pas votre cas par des insolences, dit-il doucement, répondez avec franchise, sans réticence et sans colère aux demandes de M. le Juge d'instruction. C'est dans votre intérêt que je vous donne ce conseil.

La voix de M. Gillot parut calmer le commis, il dit fermement :

— J'ai eu tort de m'emporter, mais voilà des mois que je suis torturé comme un damné ; hier j'ai souffert comme je ne croyais pas qu'il était possible de le faire ; je me suis grisé et je me suis battu... après ? Je ne sais plus... on nous a séparés... Omer Lamolline nous tenait dans ses bras et je voulais encore cogner sur Nestor... je crois même avoir donné quelques coups de poing à Omer... On m'a jeté à la porte du cabaret... j'ai dû rouler dans un fossé où j'ai

dormi, assommé par la boisson. Voilà... Je suis fatigué d'avoir bu et de m'être battu.

La main du greffier volait sur les feuilles blanches. Par moment, elle frémissait de joie et, d'autres instants, elle tremblait de douleur, suivant que le commis disait des choses qui pouvaient lui être bonnes ou funestes.

Le juge reprit :

— Dans quel cabaret vous étiez-vous battu ?

— Chez la veuve Blusson.

— Quelles sont les personnes qui se trouvaient présentes ?

— Emma Blusson et sa mère, la vieille Hortense, Omer Lamolline, des Censes-Sévrais et Nestor Paillot, puisque c'est sur lui que j'ai cogné.

— Pour quel motif ?

Ephrem baissa la tête.

— Vous ne voulez pas répondre ?

— Je ne me souviens plus ; j'avais bu.

— Paillot aura peut-être plus de mémoire que vous.

Chaudière eut un geste vague.

— A quelle heure cette bataille ?

— Je ne sais pas.

— Passons, Vous prétendez avoir dormi dans un fossé.

— Je ne prétends pas. C'est la vérité.

— N'énigmatisez pas. Pendant

combien de temps a duré votre sommeil ?

— Je l'ignore.

— C'est un parti pris chez vous de ne donner aucune précision ?

— Non, Monsieur le Juge ; je vous l'ai dit : j'avais bu, je ne me souviens de rien.

— Vous vous rappelez être allé à l'église le matin.

— Oui.

— Et l'après-midi vous étiez au café Blusson en compagnie de Paillot et de Lamolline.

— Oui.

— Par conséquent, vous devez vous souvenir de ce que vous avez fait le soir ?

Ephrem se troubla de nouveau :

— Non... Non... Monsieur le Juge.

— C'est inadmissible !

Le commis baissa la tête.

— Vous haïssez Ovide Nédens.

— Ça, c'est vrai, il m'avait volé Rosa.

— Vous avez failli vous battre avec lui, il y a quinze jours.

— Il m'insultait.

— Que vous disait-il ?

— Il m'offrait de l'argent pour avoir fait polir sa juente.

— Quoi d'étonnant à cela ?

— Rien, si j'avais été vétérinaire, mais c'était un service que je lui

avais rendu et un service, au village, ça ne se paye pas.

— Et au village, lorsqu'une jeune fille a dormi sa parole à un homme qui veut l'épouser, a-t-elle pour habitude de se promener avec un autre amoureux ?

Ephrem rougit. Cependant, c'est presque avec assurance qu'il répondit :

— Je ne vous comprends pas.

— Je précise. Le 29 juillet, à dix heures du soir, que faisiez-vous avec Rosa Pivard sur la route de la Forge du Prince au Brully ?

Effaré, tremblant, Chaudière recula en balbutiant :

— Avec Rosa... ce n'est pas vrai... ce n'est pas vrai...

— On vous a vu.

Subitement, le commis parut prendre une résolution :

— Eh bien oui, dit-il, c'est le jour où Ovide m'avait insulté en m'offrant dix francs pour le service que je venais de lui rendre. J'avais le cœur chaviré et mon désir de voir Rosa a été plus fort que ma volonté.

Le soir, je l'ai attendue au bout du chemin de terre et nous sommes repartis ensemble jusque l'église du Brully. Tout à l'heure, je ne voulais pas l'avouer pour ne pas lui attirer « du désagrément », mais si quelqu'un nous a vus, il vaut mieux dire

la vérité. Rosa n'a été fautive que de pitié envers moi.

— Voici une franchise qui me plaît, continuez-la donc en nous disant ce que vous avez fait hier soir ?

Ephrem asséna un coup de poing sur la table.

— Mille tonnerres... puisque je vous dis que je ne m'en rappelle plus.

— Et si hier soir, quelqu'un vous a vu ?

Le jeune homme éclata d'un rire bruyant :

— Qu'il vienne, celui-là, et je lui paye la goutte.

M. Gillot se pencha à l'oreille du juge :

— Cet homme est innocent, murmura-t-il.

— Ou très fort, rétorqua M. Pontelle qui, se tournant vers le commissaire, lui parla à voix basse.

Celui-ci fit un signe d'assentiment et sortit aussitôt.

Ephrem continuait à rire, mais son rire sonnait faux.

Le juge reprit son interrogatoire :

— Quel jour avez-vous parlé à la fille Pivard pour la dernière fois ?

— Vous le savez bien, le 29 juillet.

— Et depuis ?

— Non.

— Et à Ovide Nédens ?

— Le même jour.

(A suivre).

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 16 juin.	
Farine de froment.....	220
Blé.....	107
Avoine grise ou noire.....	112
Avoine bigarrée.....	107
Sarrasin Bretagne.....	102
Orge indigène (Côtes-du-N).....	116
Orge Maroc.....	116
Mais Indo-Chine.....	111
San région, bonne fabrication.....	49 50
Riz Saigon N° 1.....	94

Ces prix s'entendent par quantité minimum de 5.000 kilos, départ des lieux de production.

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES ET DE CAMPAGNE

Cours du 11 juin	
VEAUX : 550. — Le kilo sur pied : 1re qualité, 5,30 à 6,90 ; moyenne, 6,10. A déduire pour la campagne, 0,30 par kilo ; moyenne, 5,30.	
BOEUF : 22. — Le demi-kilo net : Devant 1re qualité, 2,50 à 3 fr. ; 2e qualité, 1,75 à 2,25 ; 3e qualité, 1,25 à 1,50. — Derrière : 1re qualité, 6 à 6,50 ; 2e qual., 5,25 à 5,75 ; 3e qual., 4,50 à 5 fr.	
MOUTONS : 183. — Le demi-kilo net : 1re qualité, 7 à 7,50 ; 2e qualité, 5,75 à 6,75.	
AGNEAUX. — Sans tarif.	

Fourrages

Paillé de blé :	
bottellée.....	240
pressée.....	250

Ces prix s'entendent par quantité minimum de 5.000 kilos, départ lieux de production.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 16 juin.

Artichauts, les 12, 12 fr. — Asperges, le paquet, 3 fr. — Carottes, le paquet, 2 fr. — Choux pommés, les 15, 10 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. 50. — Cerises, le kilo, 8 fr. — Cresson, les 12, 6 fr. — Chicorées, les 12, 4 fr. — Epinards, le kilo, 1 fr. 50. — Haricots verts, le kilo, 10 fr. — Laitues, les 20, 4 fr. — Navets, le paquet, 1 fr. — Oseille, le kilo, 1 fr. — Oignons, le kilo, 2 fr. 50. — Poireaux, le paquet, 3 fr. — Petits pois, le kilo, 1 fr. — Romains, les 12, 4 fr. — Radis, les 12, 5 fr. — Tomates, le kilo, 4 fr. — Pommes de terre nouvelles, le kilo, 1 fr. — Céleri blanc, les six, 3 fr.

Marché des Innocents

POMMES DE TERRE

Paris, le 16 juin.

Les 100 kilos, logés, marchandise lavée : Barbentane, Cavillon, 75 ; Saint-Pol-de-Léon, 48-49 ; Paimpol, 45 ; Roscoff, 48 ; Saint-Malo, Cancale, 50. Sur carreau des Halles : Saucisse rouge d'Algérie, 118-120. En culture, région parisienne : Eerstelingen, 60 ; Hénaut de Monthéry, 115-120 fr.

CAROTTES et NAVETS. — Sans affaires.

OIGNONS. — Les 100 kilos logés, départ : Aubreze, 105 ; Cavillon, 113-120 ; Tunisie (départ Marseille), 110.

PAILLES et FOURRAGES

Paris. — Marché libre.

Balles pressées, aux cent kilos départ : Centre, Ouest, Nord : d'avoine, 12 à 13 ; d'orge ou escourgeon, 11 à 11,50. Foin, 15 à 16 ; Luzerne, 20 à 21 ; Trèfle, 19 à 20. Paille nouvelle sur août et septembre : Blé, 11,50 à 12 ; avoine, 10 à 10,50 ; escourgeon, 7 à 8.

Boissons

Nantes, le 16 juin. — On cite actuellement les vins blancs nouveaux 13 à 13 fr. 50 le hectolitre sur wagon départ grand réseau, livraison disponible.

Sur la place de Nantes, on pratique les prix suivants :

Vin rouge : 10°, 1 fr. 40 le litre ; 11°, 1 fr. 50 le litre ; 12°, 1 fr. 60 le litre. Muscadet : 2 fr. 50, Cidre : 0 fr. 90.

Eaux-de-vie de cidre

La période qui s'achève a marqué une petite reprise. Les cours, surtout pour les affaires par pipes ou demi-pipes, se sont remontés d'une vingtaine de francs par hectolitre d'alcool pur.

Cours des Laines

Les résultats officiels des cours pratiqués à la vente publique du 25 mai 1937, des docks des laines de Reims et Marché central réunis, après estimation par experts et pour le compte direct des producteurs se résument ainsi :

Ont obtenu, suivant qualité et rendement :

Laines en suint mérinos, 11 fr. 10 à 11 fr. 50 le kilo ; laines croisées n° 1, 9 fr. 30 à 10 fr. 85 ; laines croisées n° 2, 9 fr. 75 à 10 fr. ; laines d'agneaux, 12 fr. le kilo. Quantité offerte : 105.000 kilos, quelques lots retirés.

Cours des Vins

MUSCADET.....	650 à 700
GROS-PLANT.....	350 à 450
VIN BLANC D'HYBRIDES.....	300 à 350

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talcuso).	
Le demi-kilo :	
Boeuf. — 1re catégorie, 9 à 15 fr. ; 2e catégorie, 2,50 à 3,50 ; 3e catégorie, 1 à 2,50.	
Veu. — 1re catégorie, 7 à 12 fr. ; 2e catégorie, 6,50 ; 3e catégorie, 4,50 à 6 fr.	
Mouton. — 1re catégorie, 10 fr. ; 2e catégorie, 8 à 9 fr. ; 3e catégorie, 5 fr.	
Porc. — 4 à 8 fr.	
Beurre. — 6 fr. 50 à 7 fr. 75.	
Œufs. — La douzaine, 5 à 5 fr. 50. Poulets. — 3 fr. 50 à 9 fr.	
Lapins. — 5 fr. 50.	

ANGENIS	
Poulets gros, la livre, 6 à 6,50 ; canards, 3,50 à 4 fr. ; pigeons, la couple, 8 à 9 fr. ; lapins, la livre, 2,75 à 3,25 ; œufs, la douzaine, 4,50 à 5 fr. ; beurre, le demi-kilo, 6,25 à 6,50. Vœux, le kilo, 5,50 à 6 fr. ; porcs, 5,50 à 6 fr. ; porcs de lait, 140 à 150 fr.	

CANDE, 14 juin.	
Blé, 151,50 ; orge, 130 à 135 fr. ; avoine, 130 à 135 fr. Paille, les 1.000 kilos, 240 à 260 fr. Poules, la couple, 24 à 26 fr. ; poulets, la couple, 26 à 30 fr. ; canards, la couple, 26 à 30 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 14 fr. ; pigeons, la couple, 9 à 10 fr. ; œufs, la douzaine, 5 à 5,25 ; beurre, la livre, 6,25 à 6,50 ; porcs gras, le kilo, 5,75 à 6 fr. ; porcelets, la pièce, 110 à 150 fr.	

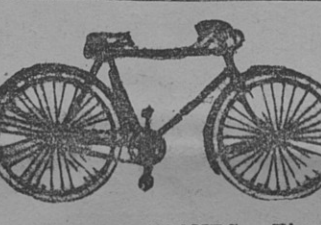
CHATEAUBRIANT, 16 juin.	
Blé, 150 à 151 fr. ; sarrasin, 118 à 120 fr. ; son, 64 fr. Les 500 kilos : paille de blé, 130 à	



TUE LE DORYPHORE

FABRIQUÉ PAR LES USINES DE LA POUDRE S'-ELOI - BLOIS

Le DORYX (traitement par pulvérisation) à base de rotenone et dérivés, se trouve partout, notamment chez les vendeurs de la POUDRE S'-ELOI.



Cyclistes !

PROFITEZ de l'occasion unique qui vous est offerte d'acheter et d'équiper votre bicyclette à des PRIX INCROYABLES de BON MARCHÉ.

Avant la hausse, nous avons pu acquiescer de nos fabrications d'énormes quantités de marchandises de qualité exceptionnelle.

POUR LES GRANDS : Bicyclettes, Tandems, Pneus, Eclairages et les multiples accessoires qui composent un vélo.

POUR LES PETITS : des milliers de jouets mécaniques (si nécessaires à leur développement physique) Vélos Jouets, Tricycles, Autos, Patinets, etc.

POUR LES MAMANS : une gamme incomparable de Voitures d'Enfants tous modèles, à des PRIX imbattables.

que vous pourriez obtenir à 25 % de leur valeur réelle.

GRAND COMPTOIR VELOCIPÉDIQUE NANTAIS

1, place Bretagne, NANTES - Téléph. 123-57

Avant de fixer votre choix, renseignez-vous ailleurs et vous achèterez chez nous ensuite.

LE MEUX ASSORTI ET LE MOINS CHER DE TOUTE LA RÉGION



le RIZ

BUREAU DE PROPAGANDE 61, RUE DE RICHELIEU, PARIS-8

Conservation parfaite des œufs par les excellents et pratiques COMBINES BARRAL 5 COMBINES BARRAL pour traiter 500 œufs 13 francs

Adresser les commandes avec mandat-poste dont le talon sert de reçu, à M. P. RIVIER, fabricant des COMBINES BARRAL - 8, Villa d'Alsée, Paris (14) (Prospectus gratuits)



BACHES

LES BACHES PLISSON sont universellement réputées pour leur imperméabilité, imputrescibilité et durée à l'usage

BON pour un catalogue Plisson qui contient les Echantillons

30, Rue Toulouse-Lautrec (7^e) PARIS, VENTE et LOCATION

DEMANDEZ la participation à la LOTERIE NATIONALE !

Avec une Bache PLISSON vous pouvez gagner 300.000 fr.

PLISSON



PROVENDEINE

FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE

AVEC SANS

LISEZ CETTE LETTRE

Nous avions, ces temps derniers, un porc de 60/70 kg. qui ne pouvait plus se tenir sur ses pattes. Nous voulions le tuer lorsque votre produit « Provendeine » nous fut recommandé par un ami. Le résultat est fait sentir dès les premiers jours, et après usage de la boîte complète, le porc était totalement guéri. Aujourd'hui, il court et pousse bien.

La véritable Provendeine Sanders est en vente au prix de 14 fr. le grand paquet.

Anc. Mais, Louis Sanders, S.A., 17, rue de la Santé, Rennes.

PROVENDEINE

Procédé STEENBOCK BREVET N° 606.984

Complexe de Vitamines A & D, Diastases et Acides Aminés



PROVENDEINE

FAITES VOUS MÊME l'expérience en mélangeant un peu de Provendeine à la ration journalière d'un lot de jeunes porcs et voyez comment ils s'élevèrent et s'engraissent mieux et plus rapidement qu'un autre lot de porcs de même âge et de même poids, recevant la même ration, mais sans mélange de Provendeine.

Provendeine stimule l'appétit, favorise un engraissement rapide, guérit le mal des pattes (rachitisme), la pneumo-entérite et la chlorose des porcelets.

Employer Provendeine, c'est vous assurer plus de succès, plus de profits !



TUEZ LE DORYPHORE

avec **TUBATEX**

Poudré insecticide à base de Derris-Cooper non toxique pour l'homme et les animaux domestiques

Lab. S. H. MORDEN & Co, 14, Rue de la Pépinière, PARIS (VIII^e). Département Guye

Agents Régionaux : MM. L. HUISSIER & Co, 5, Rue du Lieutenant, LAVAL (Mayenne) N° 509



VOITURES D'ENFANTS

23, Chaus. Madeleine - Nantes

MAINGUY

— Lits, Literie de Bébé —

Cette fois, à votre tour de gagner à la LOTERIE NATIONALE

prenez votre chance !



PROVENDEINE

FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE

AVEC SANS

LISEZ CETTE LETTRE

Nous avions, ces temps derniers, un porc de 60/70 kg. qui ne pouvait plus se tenir sur ses pattes. Nous voulions le tuer lorsque votre produit « Provendeine » nous fut recommandé par un ami. Le résultat est fait sentir dès les premiers jours, et après usage de la boîte complète, le porc était totalement guéri. Aujourd'hui, il court et pousse bien.

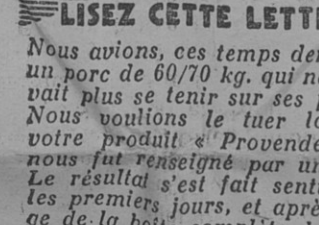
La véritable Provendeine Sanders est en vente au prix de 14 fr. le grand paquet.

Anc. Mais, Louis Sanders, S.A., 17, rue de la Santé, Rennes.

PROVENDEINE

Procédé STEENBOCK BREVET N° 606.984

Complexe de Vitamines A & D, Diastases et Acides Aminés

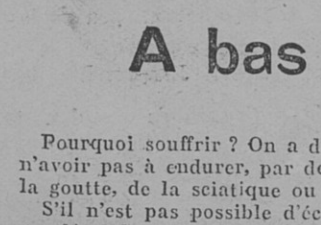


PROVENDEINE

FAITES VOUS MÊME l'expérience en mélangeant un peu de Provendeine à la ration journalière d'un lot de jeunes porcs et voyez comment ils s'élevèrent et s'engraissent mieux et plus rapidement qu'un autre lot de porcs de même âge et de même poids, recevant la même ration, mais sans mélange de Provendeine.

Provendeine stimule l'appétit, favorise un engraissement rapide, guérit le mal des pattes (rachitisme), la pneumo-entérite et la chlorose des porcelets.

Employer Provendeine, c'est vous assurer plus de succès, plus de profits !



A bas les douleurs

Pourquoi souffrir ? On a déjà bien suffisamment de soucis, de tracas, pour n'avoir pas à endurer, par dessus le marché, les douleurs du rhumatisme, de la goutte, de la sciaticque ou de l'arthrite. S'il n'est pas possible d'éviter les causes d'ennuis qui nous assaillent et ne dépendent pas de notre volonté, en revanche on ne doit pas admettre aujourd'hui de souffrir de maladies d'origine purement interne comme celles que nous venons d'énumérer.

Aujourd'hui, en effet, la cause de ces maux (la production d'acide urique dans le sang) est parfaitement connue, et existe quantité de remèdes qui soulagent le rhumatisme en dissolvant les cristaux d'acide urique.

Il en existe même un qui ne se contente pas de cela, mais élimine l'acide urique du sang, purifie, allège, enrichit celui-ci et prévient le retour de la sécrétion acide ; ce remède, c'est la **TISANE DES CHARTREUX DE DURBON**.

La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON ne doit qu'aux plantes des Alpes, traitées sitôt cueillies, ses merveilleuses propriétés et son incomparable efficacité dans le traitement de toutes les affections arthritiques ou rhumatismales... Elixir naturel, jamais elle ne peut fatiguer l'organisme.

Rhumatisants, arthritiques, gouteux, c'est le remède qui, non seulement vous soulagera, mais vous guérira !

La preuve : Entre cent, entre mille, nous choisissons ce témoignage d'une de vos anciennes sœurs de douleurs...

11 Octobre 1936.

M^{lle} GELLON, route de Fos, Saint-Louis-du-Rhône (B.-du-Rhône).

Tisane, le flacon, 14 fr. 80. — Baume, le pot, 8 fr. 95. — Pilules, l'étui 8 fr. 50. Toutes pharmacies. Renseignements et commandes à : **LABORATOIRES J. BERTHIER, à GRENOBLE**.

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

la santé du sang



TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

la santé du sang

